

JURY d'APPEL

APPEL 2021- 01

Résumé du cas :	Appel déposé hors délais
Règles impliquées :	RCV 70.6, R2.1(a)

Epreuve : TOUR DU FINISTERE
Dates : Du 26 au 31 Juillet 2021
Organisateur : CDV du FINISTERE
Classe : OSIRIS
Grade de l'épreuve : 3
Président du Jury : Simon KERISIT

RECEPTION DE L'APPEL :

Par courrier, avec suivi, adressé à l'autorité nationale, (FFVoile), le 16/08/2021 Monsieur Patrick POUMEYROL représentant du bateau n°36672 fait appel de la décision du jury de l'épreuve rendue le 29/07/2021

ANALYSE DE LA CONFORMITE DE L'APPEL

La décision de la réclamation a été prise par le jury de l'épreuve le 29/07/2021 et la copie papier transmise à l'appelant en mains propres le même jour.

Selon RCV R2.1(a), l'appelant devait envoyer son appel pas plus tard que 15 jours après la réception de la décision écrite du jury de l'épreuve. L'appel a été adressé à la FFVoile le 16/08/2021, soit après le délai imparti.

CONCLUSION et DECISION du JURY d'APPEL :

Selon la RCV 70.6, un appel doit être conforme à l'annexe R. L'appel de Mr Patrick POUMEYROL n'étant pas conforme à la RCV R2.1 (a) n'a pas été instruit par le Jury d'Appel.

Fait à Paris le 15 / 09 / 2021

Le Président du Jury d'appel : Gérard BOSSÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gérard BOSSÉ'.

Les Membres du Jury d'Appel :
François CATHERINE, Patrick CHAPELLE,
Christophe SCHENFEIGEL

Bernard BONNEAU, Sylvie HARLE,
Bernadette DELBART, Yoann PERONNEAU,